Droit administratif II

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

- La hiérarchie des normes
- Les rapports entre les ordres juridiques
- La protection des droits fondamentaux
- L'action publique
- Le Juge.

- Acquérir les fondamentaux du Droit administratif français et préparer l'épreuve de droit public administratif des concours de la fonction publique.

Compétence à acquérir :

- Compétences acquises : Former à l'analyse et au raisonnement juridiques
- Vérifier l'acquisition des connaissances de base et transmettre la méthodologie de la composition en droit public
- Faire apparaître, sur chaque grand thème du droit public, les questions qui font actuellement débat
- Proposer un regard critique sur l'ensemble de la matière et inciter à la construction d'une réflexion argumentée et à la formulation de propositions réalistes.

Document susceptible de mise à jour - 09/12/2025
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16